LE BULLETIN DU

CENTRE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA MUSIQUE

Cefedem Rhône-alpes

Numéro 12 - 2004

Enquête 2002 sur les anciens étudiants du Cefedem Rhône-Alpes

Synthèse des résultats

En janvier 1998, le Cefedem Rhône-Alpes avait publié une première enquête sur les anciens étudiants des quatre premières promotions des études menant au Diplôme d'Etat de professeur de musique.

Cette enquête, menée par **Hélène Gonon** dans le cadre d'un mémoire de Licence en Sciences de l'Education à l'Université Lyon 2, tentait de répondre à trois questions :

1. Qui sont les jeunes musiciens qui ont choisi de suivre cette formation ? Présentent-ils des traits spécifiques sur le plan notamment de leurs milieux sociaux, de leur environnement musical d'origine, de leur formation ?
2. Quelle est la situation professionnelle de ces anciens étudiants quelques années après la formation ?
3. Quels semblent avoir été les effets de la formation sur leurs pratiques musicales et enseignantes ?

Pendant l'année 2002, **Christophe Panzani**, ancien étudiant du Cefedem Rhône-Alpes, et enseignant en Sciences de l'Education au Cefedem Lorraine, a été chargé de mener une enquête similaire portant sur les dix premières promotions de notre programme initial de formation menant au Diplôme d'Etat.

Cette deuxième enquête reprend en tous points les questions posées lors de la première, afin de disposer d'éléments de comparaison entre les quatre premières promotions et les six qui ont suivi. Un élément nouveau est toutefois venu se rajouter : depuis 1996, le Cnfpt a organisé un certain nombre de concours permettant la titularisation éventuelle dans le cadre de la fonction publique territoriale (concours d'assistant, d'assistant spécialisé, de professeur). Nous avons posé à nos anciens étudiants des questions concernant ces concours, qui constituent un élément important de la stabilisation de leur emploi.

C'est à partir d'un maximum de données (emploi, concours, établissements, nombre d'heures…) que la stabilité relative de l'emploi des anciens étudiants peut être mesurée pour tenter de décrire une réalité professionnelle.

Nous publions aujourd'hui partiellement les résultats de cette enquête dans notre Bulletin. Ils constituent une source de réflexions sur la formation des professeurs de musique et, au-delà, sur les problèmes qui interpellent aujourd'hui l'enseignement spécialisé : nous souhaitons partager cette réflexion avec tous les partenaires de nos actions de formation.

Cette enquête devrait épauler les efforts que fait aujourd'hui la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles vivants pour développer des outils d'analyse concernant l'emploi des enseignants en musique et l'impact des institutions de formation qu'elle a créées.

La version intégrale de cette enquête est consultable au Centre de Documentation du Cefedem Rhône-Alpes

Jean-Charles François
Christophe Panzani
Eddy Schepens

Les hypothèses fortes au vu des résultats de l'enquête

Dans la première enquête, des hypothèses avaient été formulées. Il était intéressant de les reprendre pour savoir ce *qu'elles sont devenues* et pour permettre d'en formuler de nouvelles.

Sur la question posée «qui sont les anciens ?»

La précédente enquête proposait une hypothèse intéressante qui identifiait la population cible du Cefedem, c'est-à-dire les étudiants que le centre recrute majoritairement. Au fil des deux enquêtes retrouve-t-on des tendances stables et définissables ?

En partant des catégories socioprofessionnelles (CSP), et de la pratique musicale des parents, l'hypothèse était alors que le « cœur de cible » était issu des milieux enseignants et des classes moyennes, dont les parents étaient amateurs de musique (non pratiquants). À la lumière des nouveaux résultats, cette majorité d'enfants d'enseignants et issus de classes moyennes se confirme, même si les liens avec une pratique musicale éventuelle des parents d'enseignant n'apparaissent plus aussi clairement.

D'autres éléments peuvent être ajoutés à cette première constatation. L'age d'entrée au Cefedem se stabilise autour de 21 / 23 ans. On peut observer des tendances intéressantes si l'on étudie quelle est la première structure d'apprentissage musical fréquentée par les étudiants venant au Cefedem, et quel est leur parcours d'apprentissage de la musique au sein de différentes structures.

Directeur de publication : Jean Charles François
Réalisation : François Journet assisté de Hermine Morterol, Hélène Gonon.

Nous faisons, en effet, l'hypothèse qu'il y a un lien entre la catégorie socioprofessionnelle (CSP) d'origine, la première structure d'apprentissage musical, le cheminement au sein de ces structures, et l'âge d'entrée au Cefedem[1]. On peut alors repérer un « parcours type » pour les « étudiants cibles » :

> **Enfants d'enseignants ou issus de classes moyennes, ayant fait leur apprentissage musical au départ d'une petite structure, les menant petit à petit dans un long cheminement jusqu'à un CNR.**

Cette hypothèse demandera à être vérifiée lors de la prochaine enquête mais cela soulève toute une série de questions, telles que, par exemple :

- Ce parcours est-il très différent, en tous points, de celui des étudiants des Cnsm ?
- De quelle manière structure-t-il les représentations des étudiants (par rapport à la formation, à l'enseignement, aux représentations musicales) ?

La seconde hypothèse porte sur la région d'origine des anciens étudiants.

Le Cefedem recrute ses étudiants, en moyenne, à part égale en région Rhône-Alpes (55 %) et en dehors de la région. Mais il y a de fortes variations selon les années. On peut penser que plusieurs facteurs influent sur ces chiffres, ces facteurs évoluant au fil des années. En effet, pour les premières promotions, le Cefedem Rhône-Alpes constituait l'unique solution pour une formation à l'enseignement de la musique, pour bon nombre de départements et régions voisines de Rhône-Alpes. Probablement, l'ouverture d'autres centres a amené la demande à se recentrer sur Rhône-Alpes. Pour expliquer que, dans les promotions les plus récentes, on trouve à nouveau une proportion importante d'étudiants ne venant pas de Rhône-Alpes, on peut avancer comme hypothèse, l'attrait du centre pour les étudiants, en ce qui concerne les contenus qu'il propose, une spécificité qu'il aurait par rapport à d'autres centres. On peut penser aussi que le grand nombre de candidats en région parisienne par rapport aux places disponibles au Cefedem Ile-de-France en a encouragé beaucoup à se présenter dans d'autres centres. Il sera important de vérifier cette tendance lors de la prochaine enquête.

La troisième hypothèse porte sur ce que deviennent les anciens

Nous retiendrons trois critères :

- **La région** où les anciens se fixent après leurs études au Cefedem,
- **Le nombre d'école**s dans lesquelles ils travaillent, l'évolution de ce nombre,
- **Le nombre d'années** nécessaires pour accéder à une professionnalisation forte[2] et à un statut stable.

Au regard des résultats, on peut proposer une « insertion type » qui serait celle d'une grande partie des anciens.

Premièrement, **on constate une implantation sur la région Rhône-Alpes** (si 55 % des étudiants sont originaires de Rhône-Alpes, 70 % s'y fixent après leur formation).

Deuxièmement, après un temps plus ou moins long, **beaucoup d'anciens étudiants arrivent à recentrer leur activité sur une ou deux écoles**, en conservant ou en trouvant un temps plein (64 % des répondants travaillent à plein temps, dont 30 % depuis plus de trois ans).

Troisièmement, un peu plus de la moitié de ceux qui ont répondu à l'enquête sont **soit titulaires, soit stagiaires dans la fonction publique** territoriale : EMA ou ENM (plus rarement CNR). Suivant ces critères, la *professionnalisation forte* est accessible à beaucoup d'anciens après un parcours difficile d'une durée de 5 à 8 ans après l'obtention du Diplôme d'Etat.

L'équilibre entre les sexes.

Aujourd'hui, on observe qu'il y a eu un net rééquilibrage des deux sexes, 51 % de femmes contre 62 % dans la première enquête qui constatait que «cette répartition (se fait) à l'inverse de celle que l'on recense dans les institutions musicales classiques»[3] (notamment dans les Cnsm).

Ce rééquilibrage tient pour une part à l'arrivée de la discipline « jazz » (1995), dont le recrutement est exclusivement masculin. Mais il tend aussi à infirmer l'hypothèse de l'enseignement comme un travail plus féminin. La précédente enquête notait déjà une tendance à ce rééquilibrage et se demandait si c'était «l'effet de la crise de l'emploi des musiciens»[4]. Il faudra, à l'avenir, tenter de voir si cette tendance perdure, et comment elle se décline d'une discipline à une autre.

[1] On pourrait ajouter aussi le sexe, dont on verra qu'il est peut-être déterminant dans plusieurs cas.

[2] On entend par professionnalisation forte, un temps plein depuis plus de trois ans. Le détail plus loin, dans la partie « professionnalisation ».

[3] Jean-Charles François et Hélène Gonon, «Enquêtes sur les anciens étudiants» — Synthèse des résultats», *Bulletin du Cefedem Rhône-Alpes*, numéro spécial, janvier 1998, p. 10.

[4] Ibid.

Conditions de réalisation de l'enquête

Population de l'enquête

L'enquête a été menée au moyen d'un questionnaire « auto administré », envoyé à l'ensemble des anciens étudiants du Cefedem Rhône-Alpes entrés en formation entre 1990 et 1999 : soit dix promotions.

Pour cette enquête, deux formats de questionnaire ont été retenus : un complet pour les promotions entrées au Cefedem entre 1994 et 1999, et un « allégé » pour les quatre premières promotions, celles-ci ayant déjà répondu à la première enquête de 1995. Les questions concernant le contenu de la formation n'ont pas été incluses dans la version « allégée ». De plus, le questionnaire de 2002 comporte des questions sur les concours du CNFPT, non présentes dans la première enquête (réalisée avant le premier concours CNFPT de 1996).

La population totale est de 193 personnes. Seuls les anciens étudiants ayant obtenu le DE au Cefedem Rhône-Alpes ont été contactés. Après des relances écrites puis téléphoniques, le nombre de questionnaires reçus est de 117, ce qui fait un pourcentage de 61 % de réponses. (67 % dans la précédente enquête).

Enfin, le questionnaire a aussi été envoyé aux trois promotions de formation menant au DE sur trois ans, organisées dans les départements et s'adressant à des enseignants déjà en fonction dans les écoles de musique : Isère (1998-2000), Loire et Puy de Dôme (1999-2001), Ardèche et Drôme (2000-2002). Les résultats ne seront pas présentés ici, car ils n'ont pas encore été dépouillés.

Validité des résultats

Le taux de réponse élevé permet d'obtenir des résultats pertinents, homogènes suivant les promotions et respectant la distribution selon les disciplines, ce qui nous permettra des analyses suivant ces deux critères. Toutefois, le nombre de réponses dans certaines disciplines est trop faible pour qu'on puisse se permettre d'en tirer des conclusions trop hâtives.

Références : peu de recherches disponibles

Comme nous l'avions déjà noté lors la première enquête, les outils de comparaisons restent encore aujourd'hui peu nombreux, peu de recherches ayant été faites dans ce domaine. Les seuls documents dont nous disposons aujourd'hui sont deux travaux publiés par le Département des Etudes et de la Prospective (ancien service des Etudes et de la Recherche) du Ministère de la Culture, l'un en 1983, l'autre en 1995. Nous nous y référons.

- Antoine HENNION, Françoise MARTINAT, Jean-Pierre VIGNOLLE : Les conservatoires et leurs élèves, - Ministère de la Culture – SER/Ecole des Mines – Centre de Sociologie de l'Innovation, Paris, La Documentation Française, 1983.

- Eddy SCHEPENS : La professionnalisation des musiciens : les anciens étudiants des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique de Paris et de Lyon, de 1979 à 1990, - Paris, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Département des Etudes et de la Prospective, 1995, ainsi que : La professionnalisation des musiciens, CSI, DEP, 1990.

Ces deux ouvrages peuvent être consultés au Centre de Documentation du Cefedem Rhône-Alpes.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la DMDTS vient de prendre l'initiative de lancer une enquête nationale sur l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur de la musique, de la danse et du théâtre.

L'activité professionnelle actuelle des anciens étudiants du Cefedem

- 91,5 % des anciens enseignent leur discipline.
- 88 % d'entre eux enseignent une seule discipline.

On peut noter qu'aucun des anciens ayant un DE « instrumental » *et* un DE de FM n'enseigne deux disciplines. Par contre tous ceux ayant deux DE « instrumentaux » enseignent les deux disciplines.

De forts changements constatés sur ce point par rapport à la précédente enquête. Les enseignants de FM qui étaient 44 % à enseigner deux disciplines lors du précédent questionnaire ne sont plus aujourd'hui que 10 %. Il en est de même pour les cuivres qui aujourd'hui travaillent plus exclusivement dans leur discipline principale.

1. Niveau de professionnalisation des anciens étudiants

Le niveau de professionnalisation :

La précédente enquête repérait quatre niveaux de professionnalisation :

partielle (emploi à temps partiel ou temps plein depuis moins de trois ans),

forte (temps plein depuis plus de trois ans),

débutante (enseigne depuis moins de deux ans) et

faible (quelques heures d'enseignement).

Il est nécessaire aujourd'hui d'en ajouter un cinquième. Il s'agit de faire une distinction entre les « anciens étudiants » qui travaillent à temps partiel, et ceux qui ont un temps plein depuis moins de trois ans.

C'est pourquoi nous avons introduit la catégorie **récente**, pour ceux qui travaillent à temps plein depuis moins de trois ans.
Les trois types les plus présents sont alors : *partielle* (33,9 %), *forte* (29,4 %) et *récente* (34,9 %).

Variations

a) Selon le sexe

Ies femmes sont plus nombreuses que les hommes en situation de professionnalisation partielle (36,3 % contre 30,3 %). Les hommes sont plus nombreux en situation de professionnalisation forte (30,2 % contre 28,8 % des femmes) mais l'écart est moins important. Enfin, les hommes sont plus nombreux dans les professionnalisations récentes (37,2 % contre 33,3 %).

> ***Les conditions de travail sont plus favorables aux hommes qu'aux femmes.*** *Cela confirme les données de la première enquête, à savoir que les femmes étaient moins présentes sur des postes à temps plein, plus débutantes dans la profession, et les seules à être faiblement professionnalisées (ce qui reste le cas aujourd'hui).*

b) Selon la discipline enseignée

Il y a de fortes différences selon les disciplines. Les plus représentées dans les professionnalisations partielles, sont le jazz, le saxophone, les cordes, la guitare, le piano et les bois. Pour la professionnalisation récente, les plus représentés sont les cuivres, flûte à bec, percussions, claviers, piano, chant et FM. Enfin, les percussions, flûte à bec, saxophone, guitare, cordes, bois et FM sont les plus représentés dans la catégorie professionnalisation forte.

Si l'on regroupe les professionnalisations *récentes* et *fortes*, qui compte tous ceux qui ont un temps plein, on observe que les disciplines sont surtout la FM, les cuivres et les claviers[5] (tous au-delà de 70 %), puis les bois, la guitare et le piano (au-dessus de 60 %). Les cordes, le saxophone et le jazz regroupent les professionnalisations les moins fortes (moins de 55 %).

c) Selon la CSP d'origine

Les résultats obtenus sont très intéressants : on trouve dans les professionnalisations *partielles*, une population issue des classes moyennes (18 sur 43) beaucoup plus importante que chez les classes aisées (12 sur 43) et les classes populaires (4 sur 19). Par contre, dans les professionnalisations fortes, les « populaires » sont bien représentés (8 sur 19) et les différences sont moins importantes entre les classes « moyennes » (11 sur 43) et « aisées » (12 sur 43). Mais le phénomène s'accentue avec les professionnalisations récentes où les différences sont nettement plus marquées entre milieux « aisés » (19 sur 43, soit 44 %), moyens (12 sur 43, soit 28 %) et populaires (7 sur 19, soit 37 %).

d) Selon le statut actuel

Les résultats sont très parlants. 72 % des anciens ayant une professionnalisation *forte* sont titulaires de la fonction publique. Pour les *récents* le pourcentage est de 34 %. Si on ajoute les *stagiaires* aux titulaires, ils occupent la majeure partie de la catégorie (81 % des professionnalisations fortes, et 49 % des professionnalisations récentes). À noter le nombre important de vacataires *récents* travaillant dans une structure municipale, ce qui semble être un chemin particulier pour accéder au temps plein. Par contre, les personnes en temps partiel occupent plutôt des emplois en milieux associatifs (32 %).

2. Les revenus

54 % des répondants gagnent plus de 1200 euros par mois.

Un groupe important (26 %) se situe dans la tranche entre 1200 et 1400 euros par mois.

On trouve peu de salaires élevés, seulement 12 anciens étudiants sur 114 répondants (11 %) gagnent plus de 1600 euros par mois.

Enfin, il y a plus de personnes gagnant moins de 600 euros par mois (10/114 soit 9 %) qu'entre 600 et 800 euros (5/114 soit 4 %).

a) Les revenus sont variables selon les disciplines

On peut analyser cela de deux manières ; d'une part, le positionnement par rapport au salaire moyen, et d'autre part, les disciplines pour lesquelles les salaires sont les plus élevés, et les autres.

Les salaires élevés sont surtout réservés à la FM et aux cuivres (la part de 1600 à 1800 euros est supérieure à celle de 1400 à 1600 euros), puis aux cordes et guitares (quelques-uns se situent au-dessus de 1400 euros par mois), et enfin les percussions, qui se situent au-dessus du salaire moyen.
Si l'on s'intéresse à la part des salaires au-dessus du salaire moyen, on retrouve les disciplines suivantes :

- Claviers (5/7) ;
- Cordes (8/14) ;
- Cuivres (6/6) ;
- FM (7/9) ;
- Guitare (5/8) ;
- Percussion (2/2).

En dessous du salaire moyen, on ne trouve en majorité et de manière très marquée que les pianistes : 12 sur 19 (soit 63 %) gagnent moins de 1200 euros par mois.

Les disciplines pour lesquelles il y a autant d'anciens au-dessus qu'au-dessous du salaire moyen :

- Bois (14/27) ;
- Flûte à bec (2/4) ;
- Jazz (3/6) ;
- Saxophone (5/10).

b) Les revenus et le statut actuel

Ce sont les titulaires et les stagiaires de la fonction publique qui ont les plus hauts salaires. Chez les titulaires, ils sont 86 % à être au-dessus de 1200 euros, alors que les contractuels en association sont 67 % à être au-dessous de 1200 euros.

Il est important de noter, par rapport à la précédente enquête, que les revenus moyens ont relativement augmenté. 65 % des anciens étudiants gagnaient en 1996 entre 4000 et 8000 francs par mois (soit entre 600 et 1200 euros) contre 37 % aujourd'hui, et seulement 15 % gagnaient plus de 1200 euros en 1996, contre 54 % aujourd'hui.

[5] Claviers : accordéon, clavecin, orgue, harpe.

3. Les types d'emploi

On remarque qu'il y a assez peu « d'anciens » travaillant dans des structures de type CNR (7 %) ou ENM (18 %). La plus grande part d'entre eux travaille en écoles associatives (42 %), en EMM (35 %), et en EMMA (30 %)[6].
Ceux qui enseignent dans une seule école (36 %) dépassent de peu ceux qui enseignent dans deux écoles différentes (34 %). 21 % enseignent dans trois écoles et 8 % dans plus de trois écoles de musique.

Donc, si l'on compte l'ensemble des anciens qui enseignent dans plus d'une école, on arrive au chiffre de 63 %. D'autre part, 44 % enseignent dans des lieux éloignés les uns des autres (contre 17 % dans des lieux proches).

Enfin ils sont 70 % à enseigner dans la région Rhône-Alpes (45 % vivaient dans une autre région avant leur formation).

4. Cadre d'emploi : type de contrats et statut professionnel

a) Les types de contrats

48 % dispose d'au moins un CDI. Parmi ceux-ci 16 % ont deux CDI ou un CDI et un ou plusieurs CDD. 40 % sont titulaires de la fonction publique et parmi ceux-ci 19 % ont également un CDI ou un CDD dans une autre structure.

b) Le statut actuel

Beaucoup sont titulaires de la fonction publique (temps partiel ou temps plein, 40 %) si l'on ajoute les stagiaires, nous arrivons à 53 %. Nous trouvons ensuite les contractuels en association (19 %), puis les vacataires (17 %) et les contractuels de la fonction publique (11 %).

L'emploi des « anciens étudiants » a beaucoup évolué depuis la première enquête. *Nous verrons comment la situation professionnelle évolue selon les promotions. On peut déjà voir une amélioration notable. En effet, si seulement 4 % des anciens lors de la première enquête disposait d'un poste de titulaire à temps partiel (aucun à temps plein), ils sont 40 % aujourd'hui. Le nombre de temps plein a aussi sensiblement augmenté, (20 % lors de l'enquête de 1996, 69 % aujourd'hui).*

5. Le niveau de satisfaction par rapport à la situation professionnelle actuelle

Une majorité est « plutôt satisfaite » de sa situation (63 %), à laquelle on peut ajouter ceux qui se déclarent « très satisfaits » (16 %). Les « pas du tout » satisfaits sont rares (3 %), mais les « pas satisfaits » représentent 20 % des anciens étudiants.

Le niveau de satisfaction change selon les disciplines. Il n'y a pas d'insatisfaits chez les cuivres, les flûtes à bec, les percussions et les chanteurs. On compte plus de 85 % de très ou plutôt satisfaits chez les cordes et les « claviers ». Plus de 70 % des étudiants en FM, saxophone, piano et les bois sont satisfaits. Les moins satisfaits sont les étudiants en jazz et les guitaristes (66 % de très ou plutôt satisfaits).

Le niveau de satisfaction change aussi selon les classes d'age. Le plus grand nombre de « satisfaits » se trouve chez les 30-35 ans (21 sur 24, soit 88 %). La plus grande part d'insatisfaits se trouve chez les 27-30 ans (7 sur 25, soit 28 %).
Enfin, le niveau de satisfaction change aussi selon le sexe. Les hommes sont plus satisfaits de leur situation professionnelle (84 % de satisfaits) que les femmes (75 %).

Bilan sur la situation professionnelle à l'issue de la formation

Nous tenterons dans cette partie de faire une synthèse de la situation professionnelle des anciens.

Nous avons deux objectifs pour cette partie.

D'une part, il s'agit de montrer ce qu'a apporté la formation à la situation professionnelle des anciens étudiants, en comparant ce qu'elle était avant leur entrée au Cefedem, et ce qu'elle est aujourd'hui.

D'autre part, nous voulons pouvoir mesurer l'évolution de cette situation selon les promotions ; les conditions sont-elles les mêmes pour un étudiant qui est sorti récemment de ce qu'elles étaient quand les premiers « anciens » ont quitté le Cefedem ? Pour cela nous avons groupé l'ensemble des promotions en trois sous-groupes : les plus anciens (promotions 1, 2, 3 et 4) de la première enquête, les intermédiaires (promotions 5, 6 et 7), et les récents (promotions 8, 9 et 10).

1. Comparaison des situations professionnelles avant et après la formation

Après la formation, voici la répartition de l'emploi en 2002 des promotions :

Promotions	ENM/CNR	EMMA	EMM	Associations
1-4	20,5 %	36,4 %	31,8 %	18,2 %
5-7	0 %	35,5 %	25,8 %	54,8 %
8-10	0 %	0 %	47,1 %	61,7 %

(Les pourcentages dépassent les 100 %, car un certain nombre d'anciens étudiants travaillent dans plusieurs écoles de musique.)

[6] L'addition des pourcentages dépasse 100 % car un certain nombre d'anciens étudiants travaillent dans plusieurs écoles de musique, dans des conditions différentes.

Il faut noter que, avant la formation, pour une majorité dans l'ensemble des promotions, la structure d'enseignement était l'école associative (59 %).

Si le Cefedem (ou le DE, ou les deux) leur a permis l'accès à des structures municipales, l'évolution dans ce sens reste lente et sans effet immédiatement après la sortie des études.

Au vue de ces données, on peut constater qu'il y a un « temps long » avant de pouvoir accéder à des emplois dans les ENM/CNR ou dans les écoles municipales agréées, temps qui correspondrait à peu près au nombre d'années depuis lesquelles sont sorties les quatre premières promotions, soit entre 5 et 7 ans.

Si on examine le nombre d'heures d'enseignement que dispensent les anciens étudiants, on constate :

Les différences sont très marquées entre avant et après la formation. Avant celle-ci, la majorité des étudiants enseignaient moins de 15 h par semaine, après, la grande majorité enseigne entre 15 et 25 heures.

Qu'il y a aussi une grosse différence entre les plus anciennes promotions et les plus récentes. Les quatre premières enseignaient beaucoup avant la formation : plus de 15h (13 %), entre 10 et 15h (34 %), et entre 5 et 10h (32 %). Mais plus les promotions sont récentes, moins le nombre d'heures de cours donné avant l'entrée en formation est élevé ; 47 % des anciens des promotions récentes enseignaient entre 5 et 10 heures par semaine.

2. Le statut actuel

La différence de statut est très marquée selon les promotions. En effet, la quasi-totalité des « anciens » qui ont « au moins un poste de titulaire » est issue des quatre premières promotions.

Parmi les titulaires de la fonction publique, ils sont 33 sur 43 à être issus des quatre premières promotions. Parmi les « stagiaires », 8 sur un total de 14 sont issus des promotions « intermédiaires » (5-7) et 5 sur 14 des promotions « récentes » (8-10).

On peut avancer qu'il faut en moyenne plus de cinq ans pour accéder à la titularisation.

3. Le nombre d'écoles où les « anciens » enseignent

Les premières promotions (1-4), ont réussi pour 84 % à recentrer leur activité sur une ou deux écoles. Les promotions « intermédiaires » (5-7) travaillent surtout dans une école (39 %) ou trois écoles (36 %), donc 58 % travaillent dans deux écoles ou plus. Pour les promotions les plus récentes (8-10), l'emploi se répartit de manière assez homogène entre une école (24 %), deux (32 %), trois (24 %) et plus de trois écoles (21 %).

4. La professionnalisation

On observe que l'ensemble des « professionnalisations fortes » est regroupé dans les cinq premières promotions. Il faut donc entre 5 et 10 ans pour avoir un poste à temps plein depuis plus de trois ans.
Très logiquement, les promotions les plus récentes ont majoritairement une professionnalisation « récente ». Enfin, il semble que le nombre de « professionnalisation partielle » soit stable sur l'ensemble des promotions, ce qui peut signifier que c'est une part des anciens qui choisit ou qui est obligé de travailler à temps partiel, et ce pour diverses raisons.

Caractéristiques générales des étudiants

1. L'age d'entrée au Cefedem

On note un resserrement autour des 21-26 ans et l'on observe la disparition progressive des autres « fourchettes » d'âge. De plus, on peut (en faisant le parallèle) montrer des liens entre les pics de vieillissement des populations et des disciplines, comme le jazz pour les promotions 5-6 (premières promotions accueillant des étudiants pour le DE de jazz).

Cette nouvelle enquête répond à deux questions :

Vient-on au Cefedem directement après le bac ? La réponse est plutôt négative, la population des 18-20 étant en baisse depuis 1995 (jusqu'à disparaître dans la dernière promotion).

Quelle est la tranche d'âge cible de l'entrée au Cefedem ? Elle se situe entre 21 et 23 ans, c'est-à-dire des étudiants ayant déjà fait une expérience d'enseignant et un choix affirmé par rapport à un projet professionnel, ou bien (et cela n'exclut pas le profil précédent) ayant essayé pendant plusieurs années d'entrer sans succès dans un CNSMD, souvent en se réinscrivant dans un troisième cycle de CNR.

2. Répartition entre hommes et femmes

Globalement, le ratio chez les anciens ayant répondu à l'enquête est de 60 % de femmes et 40 % d'hommes. Les chiffres complets des « anciens » sont 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

On remarque qu'en comparaison à la précédente enquête, où les femmes formaient la majorité (62 %) de la totalité des « anciens », il y a eu un fort rééquilibrage de la part des hommes.

3. Le lieu de résidence actuelle

55 % des anciens étudiants sont originaires de la région Rhône-Alpes. 70 % des répondants ont choisi la région Rhône-Alpes comme lieu de résidence après leur formation (dont plus de 25 % vivant à Lyon). On peut penser que le Cefedem a un effet d'insertion professionnelle des étudiants sur un territoire (région) qui n'était pas leur région d'origine.

4. Les études générales

a) Le type de baccalauréat

Le baccalauréat est obligatoire pour se présenter dans un Cefedem. Les baccalauréats musicaux (F11, A3) arrivent en tête (37 %), suivis des

bacs scientifiques (29 %) et des bacs littéraires (20 %). On note une tendance au fil des ans à la baisse des bacs musicaux à l'avantage des bacs scientifiques. Il y a des pics de bacs musique (promos 2, 5, 8) pour lesquels il est difficile de produire des explications.

b) Niveau général d'études

59 % des répondants ne poursuivent pas d'études générales au-delà du baccalauréat. Ensuite, les diplômes universitaires présents sont surtout issus d'études en musicologie (18 % ont une licence de musicologie, 8 % un DEUG). Enfin, il y a une constante d'étudiants qui ont un DEUG dans des matières sans rapport avec la musique.

5. Les études et diplômes « post-cefedem »

a. Autres DE et perspectives de CA

À la suite de leurs études au Cefedem, 7 « anciens » se sont présentés à un DE sur épreuves dans une autre discipline (dont 3 l'ont obtenu) et 22 anciens se sont présentés à un CA (dont 4 l'ont obtenu). Une partie importante d'anciens a comme perspective de passer l'un de ces diplômes : 8 pour passer un autre DE, et 35 pour passer un CA. Chez ceux qui projettent de passer un CA, certaines disciplines sont plus représentées que d'autres. On retrouve principalement les flûtes à bec (100 %), les claviers (83 %), les cuivres (60 %), le jazz (50 %) les cordes (40 %) et les bois (35 %).

b. Poursuite d'études

La poursuite d'études, quel que soit le domaine, concerne plus ou moins 39 % des répondants. On note que les Cnsm, qui constituaient une forte partie des poursuites d'études pour les 6 premières promos (sauf 4 et 5) disparaissent pour les quatre dernières.

Dans le même temps la « réorientation musicale » (études musicales dans un autre domaine que la discipline du DE : jazz pour ceux qui n'en ont pas fait beaucoup, musique ancienne, autre instrument…) tend à être la principale poursuite d'étude.

On notera aussi, dans les deux dernières promotions, des anciens étudiants qui choisissent de poursuivre des études dans d'autres domaines que la musique : Sciences de l'Education (2), Orthophonie (1), IUP métier des arts et de la culture (1). D'autres choisissent d'enseigner la musique dans d'autres systèmes (professeur dans l'éducation nationale, musicien intervenant à l'école). Enfin, un grand nombre de poursuites d'études se font dans ce que nous avons appelé un « approfondissement » musical : cycles de perfectionnement instrumental, écriture, analyse.

Les milieux d'origine

1. Les catégories socioprofessionnelles des parents

Nous reprendrons le groupement des CSP en quatre catégories selon l'emploi du père : **Classes populaires** ; ouvriers, petits artisans, petits exploitants agricoles. **Classes moyennes** : techniciens, cadres moyens, employés, instituteurs, éducateurs, professions de l'industrie et du commerce, clergé, armée, police. **Classes aisées** : ingénieurs, cadres supérieurs, professeurs, professions littéraires et scientifiques, professions libérales. **Arts** : professions artistiques et scientifiques.

On note que les anciens étudiants sont plutôt issus des milieux aisés (40 %) et des classes moyennes (40 %), les classes populaires sont moitié moins représentées (18 %) et les professions artistiques très faiblement représentées (2 %).

De la même manière que pour la précédente enquête, les enfants d'enseignants constituent une part importante des étudiants. Nous reprendrons donc la catégorie professionnelle « enfant d'*enseignants* » pour désigner les « anciens » ayant un père instituteur ou professeur (collège ou lycée).

En introduisant cette catégorie professionnelle des « enseignants », on note qu'ils sont en nombre très importants (16 %). Si on observe la CSP des mères, il est clair que sont largement représentées les mères enseignantes, de classes moyennes, et mères au foyer.

On peut comparer l'évolution par rapport à la précédente enquête :

CSP du père	Art	Populaire	Moyen	Enseignant	Aisé	
Promotions 1-4	8	27	30	17	18	100 %
Toutes les promotions	2	19	36	16	27	100 %

Cela nous permet de revenir sur une hypothèse majeure développée lors de l'enquête de 1996 concernant la population « cible » du Cefedem : Il y a une population forte d'enfants d'enseignants ou issus de classes moyennes (53 % de la population totale, 47 % dans la précédente enquête). Par contre, par rapport à la précédente enquête, on constate une forte baisse des milieux populaires (19 % contre 27 %) et des milieux artistiques (1 % contre 8 %), et une forte hausse des milieux aisés.

2. Le sexe et l'origine sociale

La distribution des CSP est homogène entre hommes et femmes. On notera cependant des différences : les femmes sont plus issues des milieux aisés (42 % contre 36 % pour les hommes), et plus d'hommes sont issus de classes moyennes (46 % contre 35 % pour les femmes). En proportion, les femmes et les hommes sont, de manière comparable, issus du milieu enseignant, ou des milieux populaires. Enfin, et c'était déjà le cas lors de la précédente enquête, l'ensemble des anciens étudiants issus du milieu artistique (essentiellement musicien) sont des femmes.

3. Les catégories sociales et les disciplines

Quelques éléments ressortent très nettement en croisant ces deux variables. D'abord, les cordes ne « recrutent » pas dans les milieux populaires (0 %), mais dans les classes aisées (47 %), et les classes moyennes (40 %). Les anciens dont les parents sont musiciens professionnels (13 % des cordes) sont tous violonistes.

Notons que, dans la première enquête, on ne trouve aucun étudiant en corde dans les classes aisées. Hélène Gonon faisait alors le commentaire suivant : «on peut penser que (…) les cordes issues des classes aisées se dirigent beaucoup plus vers les carrières d'interprètes»[7]. Il faut se demander si les raisons de ce changement important viennent du fait que le Cefedem devient un parcours institutionnel normal dans le paysage des études supérieures offertes aux musiciens, ou bien si la crise de l'emploi des musiciens est telle, que les débouchés vers l'enseignement deviennent une nécessité pour tout le monde.

On constate les mêmes proportions pour la flûte à bec, le hautbois, le jazz et la trompette. Dans la première enquête, on ne trouve pas de trompettiste, ni de flûtiste à bec dans la catégorie «classes aisées».

Dans les autres disciplines, on voit de fortes similitudes d'origines sociales entre flûte traversière et clarinette, assez semblable entre guitare (50 % de classes moyennes et 38 % de classes populaires, peu dans les classes aisées 12 %) et saxophone (40 % de classes moyennes et 50 % de classes populaires).

Le piano recrute surtout chez les classes aisées (53 %). Les classes moyennes se situent à 26 %, les classes populaires à 21 %.

La flûte à bec et la formation musicale ont des recrutements proches : aucun issus des milieux populaires, 70 % de classes aisées et 30 % de classes moyennes.

4. La pratique de la musique dans la famille

Selon les milieux d'origine, les pratiques musicales sont différentes.

Les parents ayant (ou ayant eu) une pratique amateur sont surtout issus des classes aisées (35 %) et des classes moyennes (33 %), peu chez les enseignants (16 %).

Les parents mélomanes se trouvent surtout chez les classes moyennes (49 %), puis à part égale chez les enseignants, milieux populaires et classes aisées (17 %).

Les parents peu intéressés par la musique sont également répartis entre les catégories (autour de 20 %).

Les parents des anciens étudiants du Cefedem sont le plus souvent « amateurs pratiquants » (37 %), puis « mélomanes » (34 %), et « peu ou pas intéressés par la musique » (24 %).

Les parents musiciens professionnels représentent 5 %.

Les amateurs pratiquants sont aujourd'hui plus nombreux que les amateurs mélomanes, alors que c'était l'inverse en 1996. On se trouve alors dans une situation plus proche des publics des Cnsm et des conservatoires, décrite dans l'enquête de 1996.

Tableau comparatif des pratiques des parents dans les deux enquêtes (promotions 1-4 / promotions 1-10)

	amateurs	mélomanes	pas intéressés
Populaire	38 / 17 %	14 / 17 %	38 /32 %
Moyen	31 / 32 %	31 / 49 %	31 /19 %
Enseignant	12 / 16 %	32 / 17 %	6 /26 %
Aisé	19 / 35 %	18 / 17 %	25 /26 %
	100 %	100 %	100 %

Avec les CSP, on retrouve les mêmes grands axes ; **les milieux populaires** sont également répartis entre *amateurs pratiquants*, *mélomanes* et *peu intéressés par la musique* (32 %). **Les classes moyennes** sont beaucoup plus *mélomanes* (45 %) qu'*amateurs* (33 %) ou *peu intéressés par la musique* (19 %). **Les classes aisées** sont surtout *amateurs pratiquants* (48 %), par rapport aux *mélomanes* et *peu intéressés par la musique* (autour de 25 % pour les deux catégories). Enfin, **les enseignants** sont répartis de manière proche entre les différentes « pratiques » (37 % *amateurs pratiquants*, 32 % *mélomanes* et 26 % *peu intéressés par la musique*).

Deux CSP sont plus associées à des « pratiques » particulières : les milieux aisés et la pratique musicale amateur d'une part ; les mélomanes passifs et les classes moyennes d'autre part. Les classes populaires et les enseignants ne se retrouvent pas clairement dans une pratique spécifique, mais se répartissent de manière homogène sur l'ensemble d'entre-elles.

Les concours CNFPT

1. Combien d'anciens étudiants ont présenté les différents concours CNFPT, et combien d'entre eux les ont réussis ?

a) **Assistant spécialisé 1996** : il faut calculer ce chiffre en fonction des anciens qui étaient en mesure de présenter ce concours à ce moment-là (obtention du DE). On compte alors 47 répondants, dont 33 se sont présentés à ce concours (70 %). Sur ces 33, 19 l'ont réussi (58 %).

b) **Assistant spécialisé 2001** : il faut retirer les 19 anciens ayant réussi le concours de 1996, pour effectuer un calcul comparable au précédent. On obtient alors 73 % des anciens qui ses sont présentés à ce concours, soit un chiffre assez proche de celui de 1996. De même, pour la réussite, les résultats sont comparables (56 %).

[7] Hélène Gonon, *La formation des enseignants de musique : Regard sur les anciens étudiants du Centre de Formation des Enseignants de Musique de Lyon de 1990 à 1995*, Mémoire de licence, Université Lyon II, Département des Sciences de l'Education (1996), p. 22.

c) **Concours de Professeur** : seuls 7 anciens sur 118 (4 %) ont passé ce concours et 5 l'ont réussi.

d) **Concours d'Assistant** : 24 anciens ont passé ce concours, et 16 l'ont réussi, soit 67 %.

L'échec au concours d'assistant spécialisé amène à présenter les concours d'assistant. Si le taux de réussite à ce dernier est plus élevé il reste surprenant par son niveau assez bas par rapport aux conditions d'accès à ce concours (il suffit d'un DEM pour s'y présenter).

Beaucoup ont passé le concours d'assistant puis celui d'assistant spécialisé en 2001 (16 %). Parmi ceux-ci, on trouve 11 anciens qui ont réussi le concours d'assistant, puis dans la foulée celui d'assistant spécialisé (concours externe).
La stratégie la plus courante est de passer les concours quand ils se présentent, puis de « monter » : d'assistant à assistant spécialisé. Par contre, il y a peu d'anciens qui tentent de passer d'assistant spécialisé à professeur ; soit ils n'ont pas les diplômes nécessaires pour présenter le concours externe, soit ils n'ont pas la possibilité, ou le désir, de présenter le concours interne.

2. La réussite au concours est-elle liée à d'autres facteurs ?

Croisons la réussite au concours de 2001 avec d'autres données, pour voir dans quelle mesure on peut leur trouver des liens.

a. Selon les disciplines

Quatre disciplines comptent plus d'échecs que de réussites, et de manière marquée : tout d'abord les cordes (71 % d'échecs) puis viennent dans l'ordre décroissant la flûte à bec, le piano et le saxophone (67 % d'échecs).

Quatre disciplines ont un taux de réussite de 100 % : ce sont le chant, les cuivres, le jazz et les percussions.

Enfin la FM (75 % de réussite) et la guitare (67 % de réussite) comptent plus de réussites que d'échecs.

b. Selon les classes d'ages

Notons trois données importantes : entre 23 et 36 ans, le taux de réussite oscille entre 54 et 61 % (proche du résultat global). Ensuite, 80 % des plus de 36 ans ont réussi ce concours, enfin, aucun des moins de 23 ans ne l'a réussi.

c. Selon le sexe

Les hommes ont beaucoup plus réussi (69 %) le concours d'assistant spécialisé de 2001 que les femmes (47 %).

d. Selon la CSP d'origine

Nous prendrons en compte pour ce point, la CSP *enseignants* car nous avons vu plus haut que cette catégorie était pertinente pour étudier la population observée. Deux résultats sont alors très intéressants : ce sont les anciens issus des milieux populaires qui ont le mieux réussi ce concours (69 % de réussite) et, de manière encore plus franche, les enfants d'enseignants (89 %). Les classes moyennes ont un taux de réussite proche de 50 %, et ce sont les anciens issus des classes aisées qui réussissent le moins bien (38 %).

La Formation au Cefedem Rhône-Alpes

Nous étudions les réponses des étudiants des promotions 5-10, puisque nous n'avons pas souhaité reposer les questions sur les contenus de formation à ceux qui avaient été déjà consultés dans la précédente enquête.

Le questionnaire reprend les mêmes questions posées lors de la première enquête : les attentes vis-à-vis du Cefedem à l'entrée en formation, les aspects qui leur ont paru manquer à cette formation, ce qu'elle leur a apporté, ce qu'elle ne leur a pas permis de réaliser, et enfin les éléments constitutifs d'un bilan du contenu des enseignements.

71 anciens étudiants ont répondu à cette partie de l'enquête. Pour chaque question, il y a toujours un petit nombre de personnes qui se sont abstenues de tout commentaire (de 3 à 10 selon les rubriques). Certains nous ont fait savoir qu'ils n'avaient pas le temps (en juin) pour répondre à ces questions de manière satisfaisante.

On notera qu'il n'y a guère de différence dans la nature des réponses entre les deux enquêtes (confère publications précédentes).

Cette enquête a été réalisée auprès des promotions qui précèdent la modification importante du programme en 2000, à l'occasion de l'accueil des musiques traditionnelles et des musiques actuelles amplifiées. La prochaine enquête nous dira si les modifications apportées au programme, l'arrivée de nouvelles disciplines et l'entrée dans l'équipe de personnalités nouvelles, changent les perceptions des étudiants sur le centre.

1. Les raisons du choix d'une telle formation

D'abord ce qui frappe c'est le grand nombre de réponses (27/71) qui laissent l'espace sans commentaires (10), ou laissant apparaitre le manque d'idée précise au départ (4) ou le simple désir d'obtenir un diplôme (13) (18 %, à comparer avec 8 % dans la première enquête). Dans l'enquête précédente on notait la volonté de venir dans une nouvelle institution pour y vivre quelques aventures ou pour faire des études supérieures. On a ici un groupe important qui vient parce que c'est une institution déjà reconnue qui se place dans la logique d'une continuité dans les études. Voici deux réponses typiques à la phrase «Avant votre formation, vous attendiez d'une structure comme le Cefedem qu'elle vous apporte…» :

« *Pour être sincère, je n'en sais rien. Pour moi le Cefedem était la suite logique de mes études musicales, le but étant d'obtenir le DE* ».

« *Le DE. Rien de précis… j'étais ouvert à toute proposition et plutôt dans une*

position de passivité (d'attente de ce qui allait arriver…). »

Un groupe important (17) vient au Cefedem pour y apprendre un métier de manière globale :

« *Une vision globale du métier de musicien enseignant ; un tour d'horizon de ses aspects théoriques et pratiques ; une formation professionnelle, c'est-à-dire l'apprentissage du "comment enseigne-t-on".* »

D'autres plus précis font référence au contenu des études (12) ou au travail sur le terrain avec les conseillers pédagogiques (10). Quelques-uns précisent qu'ils sont attirés par un lieu qui favorise les échanges entre musiciens.

On voit que si le Cefedem commence à être connu en tant qu'institution, les candidats ont encore du mal à se faire une idée de ce qui s'y fait dans la réalité :

«*J'avais une idée assez vague de ce qu'on faisait ou apprenait au Cefedem.*»

Notons quelques commentaires intéressants :

«*Une remise en question de mes pratiques d'enseignement ; un partage d'expériences pédagogiques ; des éléments sur les différents courants pédagogiques ; une pratique musicale ; un élargissement de ma culture musicale, des rencontres avec des professionnels (profs, directeurs, chercheurs…), et bien sûr le DE…*»

«*Un approfondissement de mon niveau musical (pédagogique, instrumental, culture musicale…). Une possibilité de dialogue, d'échange avec d'autres musiciens, donc une remise en question permanente qui permet d'évoluer, de progresser.*»

«*Des occasions d'échanger des points de vue et d'essayer, de mettre en pratique des situations d'apprentissages dans des établissements aux politiques diverses avec des élèves de niveaux très différents.*»

2. Bilan des contenus

Ce qui frappe sur le contenu des études, c'est le grand nombre de rubriques sans commentaires. La bonne nouvelle pour le centre, c'est que les non-réponses concernent plutôt les aspects négatifs. 30 anciens choisissent de ne pas compléter la phrase «Le Cefedem ne vous a pas permis de…», 23 ne complètent pas la phrase «Vous auriez souhaité que, pendant votre formation, le Cefedem vous aide davantage à…».
Mais 12 anciens étudiants ne complètent pas la phrase «Le Cefedem vous a apporté surtout…».
Sur le contenu des différents cours, entre 3 et 10 personnes ne trouvent aucun point fort à signaler, entre 20 et 42 aucun point faible.

Comment interpréter ces chiffres ? On hésite entre la constatation que le Cefedem ne laisse pas indifférent et que les avis sont souvent très tranchés, ou bien qu'il y a une hésitation à s'impliquer au-delà d'une gentillesse ou d'une hostilité à notre égard (même si les répondants laconiques ont toutefois pris le temps de remplir le questionnaire globalement).
En comparant les enquêtes, on peut construire une image type du Cefedem Rhône-Alpes, tel qu'il est perçu de l'intérieur et de l'extérieur. Cette image confirme le résultat de la première enquête. Même si cette image est largement positive, on peut se demander si elle n'est pas basée sur des clichés, qui, une fois imprimés dans les esprits et colportés par la rumeur publique, restent difficiles à faire évoluer.

L'image de marque.

Le Cefedem est un lieu d'ouverture à des pratiques musicales et pédagogiques diversifiées et à une réflexion importante sur la culture pédagogique et musicale. C'est un lieu de questionnement, de remise en question critique des pratiques. C'est un lieu fondateur d'une identité professionnelle du musicien enseignant. Les aspects collectifs, l'échange entre les étudiants et les disciplines sont fortement favorisés : travaux de groupe, pratiques musicales d'ensemble, projets impliquant des groupes.

Par contre le Cefedem est souvent perçu comme trop théorique et trop éloigné de la pratique, soit parce qu'il propose un espace critique sans donner assez d'alternatives ayant fait leurs preuves, soit qu'il ne prépare pas assez les étudiants aux réalités d'écoles de musique encore fortement marquée par la tradition.

Pour certains, les études ne font pas assez de place à une pratique musicale aboutie et notamment rendent difficile la pratique régulière de l'instrument (ce dernier point n'est pourtant mentionné que par quelques anciens).

Voici quelques commentaires portant sur la formation en général :

«*Capacité d'analyse, compréhension des mécanismes d'apprentissage, de m'aider sur mes propres cheminements, fonder petit à petit mes outils pédagogiques, des réflexions sur l'enseignement de la musique au sens large.*»
«*Une identité professionnelle, une remise en question, rencontre de formateurs et d'étudiants (futurs collègues) très intéressants et très différents de ce que j'avais rencontré tout au long de mes études musicales jusqu'au Cefedem.*»

«*Le sentiment de la nécessité du travail d'équipe et du décloisonnement des différentes matières et instruments enseignés, leur mise en relation.*»

«*Une formation pour le métier de musicien enseignant. L'envie de construire des projets.*»

«*Une vision musicale et pédagogique plus large.*»

Et parmi ceux qui auraient souhaité plus d'investissement musical :

«*Plus souvent être en situation de jouer : concerts, projets collectifs…*»

«*La formation ne m'a pas permis de progresser instrumentalement.*»

Les conditions dans lesquelles on obtient un emploi stable après les études au Cefedem, notamment dans la fonction publique territoriale, restent une préoccupation majeure des anciens étudiants, reflet du long parcours difficile qu'ils vivent à la sortie.

En complétant la phrase «Vous auriez souhaité que, pendant votre formation, le Cefedem vous aide d'avantage à…», 24 anciens ont évoqué le cadre statutaire de leur futur emploi, notamment la préparation aux concours du Cnfpt.
Et en complétant la phrase «Le Cefedem ne vous a pas permis de…», 9 anciens mentionnent l'obtention d'un emploi après leur formation.

Les inquiétudes concernant l'emploi alimentent fortement l'idée que le Cefedem reste trop éloigné des réalités concrètes du terrain.
Ces préoccupations confirment et amplifient les résultats de la première enquête qui notait déjà que «les perspectives d'emploi et la validation effective des diplômes restent des préoccupations majeures d'anciens étudiants» et «leurs inquiétudes sur l'emploi viennent aussi pour beaucoup de la perception d'une trop grande différence entre l'enseignement proposé au Cefedem et les réalités des écoles de musique».[8]
Voici des extraits tirés des réponses complétant les phrases «Vous auriez souhaité que, pendant votre formation, le Cefedem vous aide d'avantage à…», ou bien «Le Cefedem ne vous a pas permis de…» :

«*Savoir se présenter lors d'un entretien, définir le sens et les grands axes de la fonction publique, connaître le fonctionnement administratif d'un CNR ou d'une ENM.*»

«*Trouver un travail (en faisant des propositions, en aidant davantage l'étudiant dans ses recherches).*»

«*Préparer les futures échéances du CNFPT, régler les rapports directeurs enseignants.*»

«*Insérer la problématique du CNFPT-comme élément concret. S'y préparer en considérant cette question importante comme l'obtention du DE lui-même ou la formation des enseignants.*»

«*L'insertion professionnelle : lettre de motivation, CV, entretien d'embauche.*»

«*Structurer la masse d'information qui nous était délivrée, faire le lien entre les différentes matières, confronter mes expériences et réflexions avec les enseignants hors Cefedem.*»

Le travail avec les conseillers pédagogiques est souvent mentionné comme l'activité qui permet précisément ce lien avec les réalités de l'enseignement dans les écoles de musique, l'inscription des principes dans le concret d'une pratique. Beaucoup apprécient les rapports humains et les échanges. Certains y trouvent les réponses à leur questionnement et le moyen de gagner de la confiance en soi. D'autres ont souffert du manque de cohérence ou de consultations entre les cours donnés au Cefedem et ceux offerts à l'extérieur. Ce groupe note aussi quelquefois l'absence d'innovation pédagogique chez certains conseillers pédagogiques et le caractère magistral de cet enseignement.

Le travail avec deux conseillers pédagogiques différents pendant la formation est généralement apprécié pour la diversité des approches observées.

Voici quelques commentaires sur les conseillers pédagogiques :

«*Points forts : rigueur de travail, liberté d'essayer des choses. Mes deux conseillères m'ont donné confiance en moi ce qui a débloqué beaucoup de choses et d'envies. Points faibles : absence d'exemples de cours ou de situations pédagogiques innovantes.*»

«*Points forts : énormément de bonnes choses : paroles, concertation, expérimentation, technique, répertoire. Bien. Points faibles : pas assez de prise de risque.*»

«*Points forts : Une ouverture sur la façon de faire de différents professeurs avec la possibilité de discuter celle-ci d'un point de vue critique.*»

«*Si c'était à refaire : des professeurs plus impliqués, plus en accord avec ce que proposait le Cefedem.*»

Comme évoqué ci-dessus, les cours en Sciences de l'éducation, Culture musicale et Musique d'ensemble favorisent fortement l'ouverture, la remise en question, la réflexion, la diversité des pratiques et même l'acquisition de connaissances ou de savoir faire précis. Ces mêmes cours sont parfois jugés (entre 18 et 25 répondants) trop théoriques, trop difficiles à comprendre ou éloignés des situations concrètes.

Un des problèmes qui revient souvent, c'est le manque de temps pour mener à bien les travaux ou pour pouvoir approfondir des notions. Une troisième année est parfois souhaitée («*Rester plus longtemps*», «*Il faudrait pouvoir poursuivre la formation*»).

Le mémoire et le projet pédagogique constituent pour les anciens étudiants des points forts de la formation. Ils apprécient d'avoir à mener des travaux personnels, à partir de leurs propres idées et dans le cadre d'un contexte qu'ils peuvent déterminer eux-mêmes. Concernant le projet pédagogique, l'accès (enfin !) à des situations concrètes est un élément positif et c'est l'occasion d'expérimenter les idées discutées dans le cadre des cours.
Là aussi, les frustrations exprimées concernent le manque de temps pour mener à bien des travaux difficiles, le fait qu'on ait droit à un seul essai, et parfois la manière par laquelle se fait l'évaluation (attitude des jurys ou manque de retour). Certains se sont sentis isolés dans leur projet et auraient souhaité plus d'interaction avec les autres étudiants, ou avec des collègues dans les écoles de musique.

Voici quelques commentaires sur le travail relatif à l'écriture du mémoire :

«*Points forts : ce moment a été pour moi le plus intense, douloureux et constructif. C'est l'instant de vérité où j'ai tenté de formuler mes idées et de les défendre. Points faibles : je n'ai pu évoluer, progresser vraiment. L'évaluation ne m'a pas permis d'envisager ce qui aurait pu me faire progresser.*»

«*Points forts : le fait d'être obligé de mettre par écrit des idées permet de pousser le raisonnement, de se creuser un peu plus la tête. J'étais contente d'avoir pu réaliser ce mémoire, même si j'ai passé de très mauvaises heures.*»

Et quelques commentaires sur le projet pédagogique :

«*Point fort : le terrain, la mise en pratique de principes théoriques, abordés en sciences de l'éducation ; savoir s'organiser au sein et avec les acteurs d'une école de musique. Points faibles : une expérience peu variée, c'est un seul projet portant sur un seul point.*»

«*Plus d'échanges entre les différents projets de chaque étudiant ; une banque des projets pourrait être constituée afin de donner des idées (après notre formation).*»

[8] Ibid. p. 17.

Conclusions

Il est difficile d'essayer de dresser un bilan historique à partir d'une période de temps si proche de nous. Cette enquête ne doit pas être pris comme une photographie de l'état des lieux de l'enseignement spécialisé, ni de ce qu'est une institution comme le Cefedem, mais elle nous donne des éléments pour nourrir notre réflexion et nous aider à envisager les perspectives d'avenir. Elle nous renvoie des informations qui éclairent cette décennie où le Centre se crée, s'institue et se consolide. En guise de conclusion donc, on se risquera à présenter une fresque épique des dix premières années du Cefedem.

Dans la première période du centre, qui correspond assez bien au cadre de la première enquête, disons les trois premières années d'existence, tout doit être créé de toutes pièces, mais l'équipe arrive assez rapidement à développer tous les éléments qui vont contribuer à proposer à la profession à la fois une image très claire (souvent critiquée) et un programme solide. Dès la première enquête (et cela se confirme largement dans la deuxième), on voit émerger les qualités principales de la formation : d'une part le centre est un endroit qui permet « l'émergence d'un sentiment d'identité professionnelle par la construction (…) d'une réflexion commune sur le métier de musicien-enseignant » ; d'autre part il permet un questionnement sur «les représentations de l'apprentissage» des jeunes musiciens, «sur leurs conceptions de l'enseignement de la musique, ainsi que sur leurs conceptions musicales elles-mêmes»[9].

La deuxième période perdure jusqu'en l'an 2000, date d'une refonte très substantielle des programmes et de l'arrivée des musiques traditionnelles et actuelles. Il s'agit alors d'une longue maturation (sans doute trop lente, mais peut-être nécessairement lente) des idées qui se sont matérialisées si rapidement lors de la première époque. Étonnée par son audace, l'équipe du centre et sa direction semble alors hésiter à pousser beaucoup plus loin la mise en œuvre d'un programme très controversé. N'oublions pas les difficultés qu'a eues le Centre lors de la période 1993-96 à survivre à la remise en cause des Cefedem, à gagner son indépendance, à être reconnu comme une institution d'enseignement supérieur, et à trouver des locaux propres.

Parallèlement, si dans un premier temps le Centre a attiré un public très volontariste et atypique par rapport aux grandes institutions menant à la professionnalisation des musiciens, dans la deuxième période un public plus conforme à ces institutions se tourne vers le Cefedem, soit parce que la crise de l'emploi des musiciens oblige à l'obtention d'un diplôme d'enseignement, soit parce que le Cefedem est reconnu comme un parcours normal institué. Le profil du corps étudiant se modifie dans le sens d'une diversité de degré d'implication, plutôt qu'une diversité accrue d'origines et d'expressions culturelles. Continuer des études et obtenir le diplôme deviennent des motivations premières chez un groupe d'étudiant qui coexiste avec ceux qui recherchent cette identité professionnelle mentionnée plus haut.

Les perspectives d'emploi restent une préoccupation majeure et les commentaires reflètent un parcours semé d'embûches et des difficultés d'insertion. C'est dans ce contexte que le Centre est perçu par certains comme éloigné des réalités et peu propice à assurer une transition paisible avec des pratiques qui évoluent - quoi qu'on en dise - lentement. Aujourd'hui, il y a un débat entre ceux qui pensent qu'il est temps de tourner la page de 1968 pour en revenir aux bases et à la discipline, et ceux qui observent que les structures, grandes et petites, sont menacées dans leur existence, si elles ne sont pas capables de répondre à un début de désaffection du public et à de nouvelles demandes diversifiées. Vers quelles réalités doivent se diriger les centres de formation ?

Répondre trop promptement à cette question serait dangereux. En effet, malgré la nécessaire diversité des solutions à trouver à la complexité du monde, il ne serait pas de bon augure qu'il y ait une coupure irrémédiable entre les pratiques amateurs qui concernent la majorité des élèves de l'enseignement spécialisé et les finalités professionnelles qui ne concernent qu'une infime minorité. Ce n'est pas seulement les petites structures qui doivent faire face à la nécessité de s'ouvrir à une plus grande diversité sociale. L'espace de la solidarité nécessaire de tous les niveaux d'enseignement de la musique passe par la reconnaissance des valeurs de toutes les pratiques musicales. L'essence de la refonte de notre programme en 2000 va dans ce sens : d'une part trouver un équilibre entre une spécialisation disciplinaire et une approche généraliste de l'enseignement permettant de varier les modes d'intervention, et d'autre part entre l'affirmation d'une identité esthétique et la capacité à travailler avec les représentants des autres esthétiques, dans les perspectives d'ouverture des écoles de musique à de nouveaux publics.

Si on juge la situation actuelle, les modifications apportées en 2000 arrivent peut-être trop tard, car elles n'auront pas d'effets immédiats. Mais elles répondent - là aussi tardivement - aux exigences des anciens étudiants exprimées dans les deux enquêtes : pousser beaucoup plus loin les pratiques artistiques dans les termes choisis par les étudiants, relier mieux les questions de culture musicale à des préoccupations didactiques et aux pratiques artistiques, développer les capacités de pratiques réfléchies à travers des projets qui combinent le désir des étudiants, les exigences du Centre et les réalités du terrain.

Lyon, mars 2004.

[9] Jean-Charles François, Hélène Gonon, op. cit., p.19.